

La profession du notariat perd en M. Vézina un homme éminent et la ville de Joliette un de ses citoyens les plus respectés.

M. Vézina laisse à Joliette son gendre et son petit fils, MM. les notaires Désormiers et Guilbeault, avec qui il était en société.

M. le notaire George R. Lighthall, de Montréal, par avis du 10 mars, demande le transfert en sa faveur des minutes, répertoire et index de feu le notaire Hugh Brodie.

—M. le notaire William McLennan, de Montréal, est en ce moment à la Nouvelle-Orléans. Nous apprenons avec plaisir que sa santé s'améliore de jour en jour.

—M. le notaire Léonidas Paradis, de St-Malachie, pratique maintenant à St-Léon de Standon.

—M. J.-P. Lamarche, notaire, a été nommé secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Henri de Mascouche.

—M. J.-B.-H. Beauregard, notaire d'Iberville, a été nommé notaire de la banque des marchands à St-Jean.

—M. le chanoine Racicot, grand vicaire à Montréal, qui vient d'être fait protonotaire apostolique, est le fils du notaire F.-X. Racicot, qui pratiquait de son vivant au Saut au Récollet, et le neveu du notaire F.-T. Langevin, de St-Isidore de Laprairie, dont le fils est archevêque de St-Boniface.

—M. le notaire Louis Racicot a été nommé secrétaire-trésorier du conseil de Boucheville à la place de M. le notaire J.-C. Normandin, décédé.

—M. Chs.-Ed. Bégin, fils de M. le notaire Edouard Bégin, député sheriff à Québec, a ouvert un bureau de courtoage à St-Roch de Québec.

—M. Louis Fortier, notaire à Lévis, qui avait déposé son greffe, a repris ses minutes aux archives et va continuer l'exercice de sa profession. M. Fortier était autrefois greffier des procès-verbaux de l'Assemblée législative et a pris sa retraite l'an dernier.

—M. Edmond Roy, directeur de la *Revue du notariat*, a été nommé docteur-ès-lettres par l'Université Laval.

—M. L.-P. Bernard, notaire à Cap Santé, a été continué dans ses fonctions de secrétaire-trésorier de la corporation municipale du comté de Port-Neuf, pour la 31ème année. C'est un record qui fait honneur à notre confrère.

—M. W.-L.-M. Dasy, notaire à Sorel, s'est fracturé la jambe, en tombant du toit de sa maison où il était à enlever la neige.

—Dans le *Journal de Waterloo* du 23 mars, M. le notaire Z. Mayrand, de Contre-cœur, publie une excellente poésie intitulée : *L'Épablière Canadienne*.

—M. l'avocat J.-E. Pouliot a été nommé sheriff du district de Kamouraska, en remplacement du Dr. F.-A. Sirois, décédé.

Au parlement d'Ottawa, M. Richardson a donné avis d'un bill pour rendre saisissables les salaires des employés fédéraux.

—M. le notaire Joseph Allaire a été nommé l'un des réviseurs des listes électorales de la cité de Québec.

—Par ordre en conseil du 22 mars, M. Vincent Fortier, notaire à Ste-Scholastique, a obtenu le transfert en sa faveur des minutes, répertoire et index de feu le notaire Antoine Fortier.